

SCP Catherine COTE et Thomas LESNÉ
Huissiers de justice associés

3 rue Jean Mermoz
CS 10236
78002 – Versailles Cedex
Téléphone : 01 39 50 01 58
Fax : 01 39 53 42 90

c.cote.huissier@gmail.com

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'an deux mille dix neuf et le
SEIZE JUILLET

A LA DEMANDE DE :

La SELAFA M.J.A, prise en la personne de Maître Charles-Axel CHUINE, Mandataire judiciaire, venant aux droits de la SCP MOYRAND, prise en la personne de Maître Jacques MOYRAND, demeurant 14/16 rue de Lorraine à BOBIGNY (93300), agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de :

Monsieur Jean Aristide [REDACTED]
Né le 31 août 1951 à POINTE A PITRE (GUADELOUPE)
Demeurant 60 avenue de la Clairière – 78120 RAMBOUILLET

Ayant pour Avocat :

Maître Manuel BOSQUÉ, Avocat Associé de la SCP WUILQUE BOSQUÉ TAOUIL BARANIACK DEWINNE, Avocats au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant à AULNAY SOUS BOIS, 2 Place de la République (93600),

Agissant en vertu :

D'une ordonnance rendue par le Juge commissaire du Tribunal de commerce de Bobigny en date du 27 mai 2019, par suite d'une requête en date du 1^{er} octobre 2018

J'ai Maître LESNÉ Thomas, Huissier de justice associé au sein de la SCP Catherine COTE et Thomas LESNÉ, titulaire d'un office d'Huissier de justice à VERSAILLES, y demeurant 3 rue Jean Mermoz, soussigné,

Agissant à l'encontre de :

Monsieur Jean Aristide [REDACTED]
Né le 31 août 1951 à POINTE A PITRE (GUADELOUPE)
De nationalité française
Demeurant 60 avenue de la Clairière
78120 RAMBOUILLET

Certifie avoir procédé ce jour le seize juillet deux mille dix neuf à 15H20 au procès verbal de description du bien sis :

- 60 avenue de la Clairière à RAMBOUILLET (78120)

En présence de :

- Monsieur Victor Outtrabady, Société DIAG3
- Monsieur Jérémy CORACK, Serrurier
- Madame [REDACTED] Ludmilla, témoin
- Madame [REDACTED] Julie, témoin
- Monsieur Jean Aristide [REDACTED]

DESCRIPTION

Il s'agit d'une maison d'habitation située à RAMBOUILLET (78120), 60 avenue de la Clairière, Cadastree Section D n° 2259 pour 361m², formant le lot n° 1027.
L'ensemble des portes et fenêtres est en bois.



REZ DE CHAUSSEE

Entrée

L'accès s'effectue par une porte en bois comprenant une serrure et un verrou en sus.

L'entrée dessert le salon séjour, un water-closet individuel et la cuisine. Le sol se compose d'un carrelage. Les murs et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

Sous l'escalier, au droit de l'accès cuisine, se trouve un rangement.





Water-closet individuel :

Le sol est composé d'un carrelage. Les murs et le plafond sont peints. Le tout est en bon état. En sus d'une cuvette en bon état apparent la pièce comporte un petit lavabo. La pièce est pourvue d'une fenêtre et d'un radiateur en fonte.





Salon/séjour :

L'accès au salon depuis le couloir s'effectue depuis une double porte en bois pourvue de carreaux.

Le sol se compose d'un carrelage, les murs et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

La pièce comporte en sus une cheminée et un accès (porte fenêtre) au jardin sis à l'arrière de la bâtisse.

Le salon/séjour reçoit en sus 2 radiateurs en fonte.



Cuisine :

Cuisine séparée avec double accès depuis le couloir et depuis le salon-séjour. Le sol est composé de tomettes, le plafond et les murs sont peints. Présence d'un radiateur en fonte. Le tout est en bon état.

La cuisine comporte du mobilier intégré : un ensemble de rangements, un espace plan de travail important, un évier double bac et des éléments de cuisson. Deux fenêtres (une à double battant et une autre à simple battant) donnent sur le jardin sis à l'arrière.



Garage :

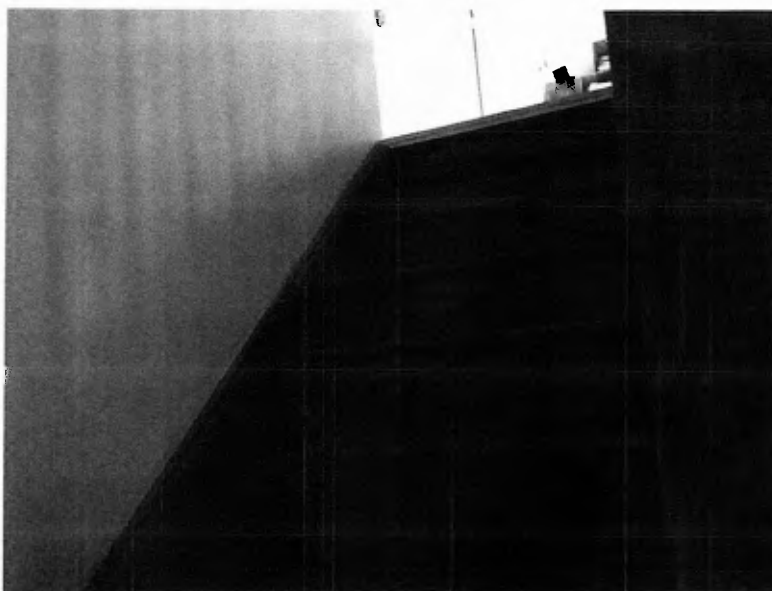
Le garage comporte une porte d'accès véhicule depuis l'allée extérieure, côté rue de la Clairière. Le sol et les murs se composent de ciment à nu. Le mur côté cuisine est doublé.

Le garage comporte une porte d'accès au jardin sis à l'arrière. Le garage reçoit également une fenêtre (1 battant) donnant elle aussi sur le jardin arrière.



ETAGE

L'accès à l'étage s'effectue depuis un escalier en bois depuis l'entrée, ledit escalier débouche dans un couloir desservant notamment des chambres.



Couloir :

Le sol se compose d'un parquet, le mur et le plafond sont peints. Le tout en bon état.

Une première chambre se trouve à droite en accédant depuis l'escalier.

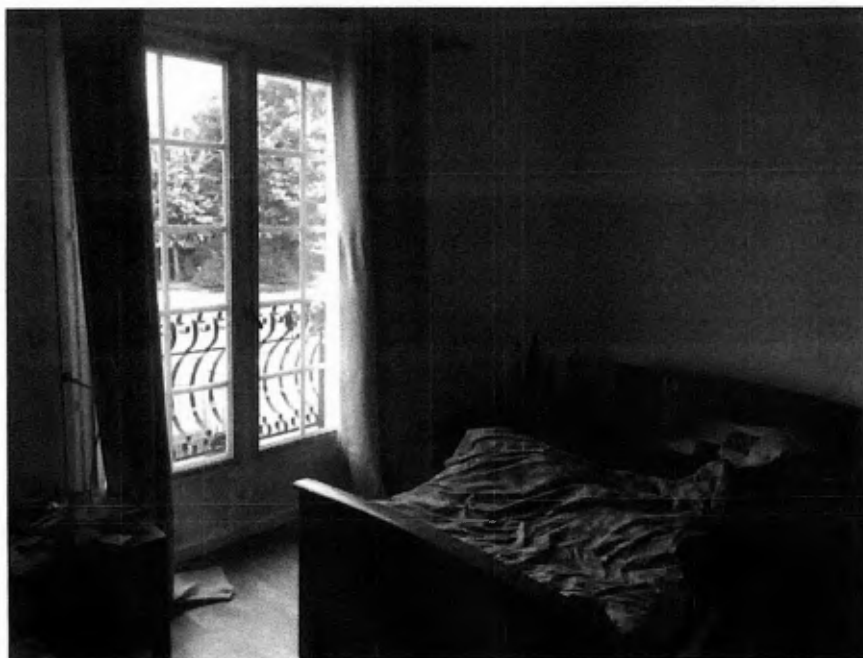


Chambre 1 :

Le sol se compose d'un parquet. Le mur et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

Le mur comporte une niche.

Une porte fenêtre donne accès à un balcon sis côté rue de la Clairière.



Bureau :

Le sol se compose d'un parquet. Le mur et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

Une porte fenêtre donne accès à un balcon sis côté rue de la Clairière.



Chambre 2 :

Le sol se compose d'un parquet. Le mur et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

Une porte fenêtre donne accès à un balcon sis côté jardin arrière.



Salle de bains :

Le sol se compose de carrelage. Le plafond et les murs sont peints, les murs reçoivent cependant pour partie de la faïence. Le tout en bon état.

La salle de bain comporte deux lavabos, un bidet, une cuvette de toilettes, une baignoire. La pièce comporte une fenêtre.





Chambre 3

Le sol se compose d'un parquet. Le mur et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

La pièce est pourvue d'une fenêtre double battant, laquelle donne sur le jardin sis à l'arrière.



Chambre 4

Le sol se compose d'un parquet. Le mur et le plafond sont peints. Le tout est en bon état.

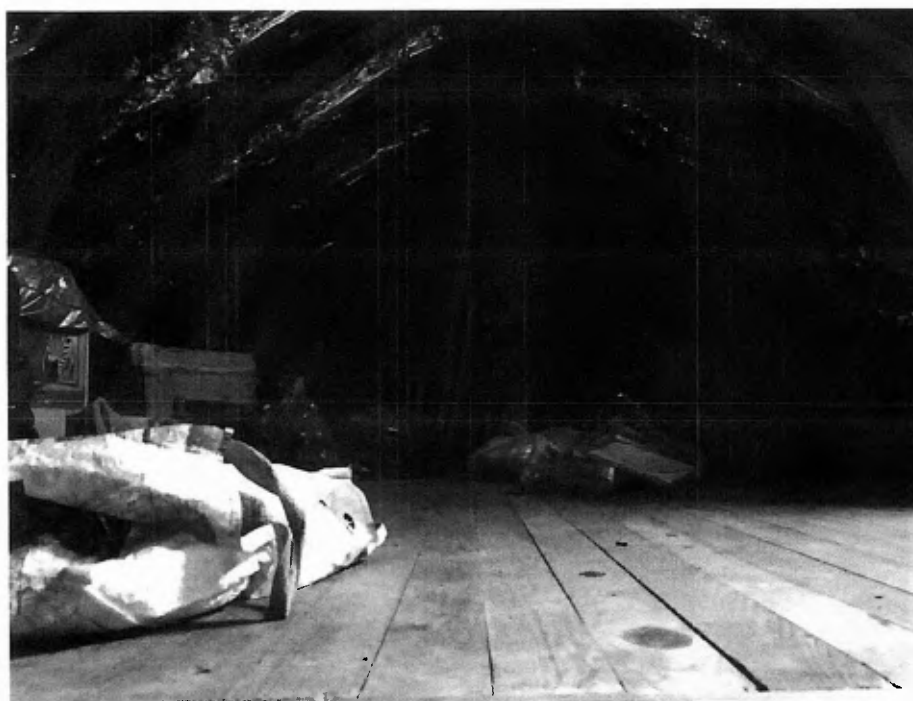
Il s'agit d'une chambre traversante pourvue d'une porte-fenêtre donnant sur le balcon coté rue ainsi que d'une fenêtre donnant sur la cour arrière.



Combles :

Il s'agit de combles non aménagés.

Parquet au sol et isolant à nu au niveau de l'intérieur de la toiture.



L'ensemble des fenêtres est en double vitrage, les volets sont en bois, il s'agit de volets manuels.

EXTÉRIEURS

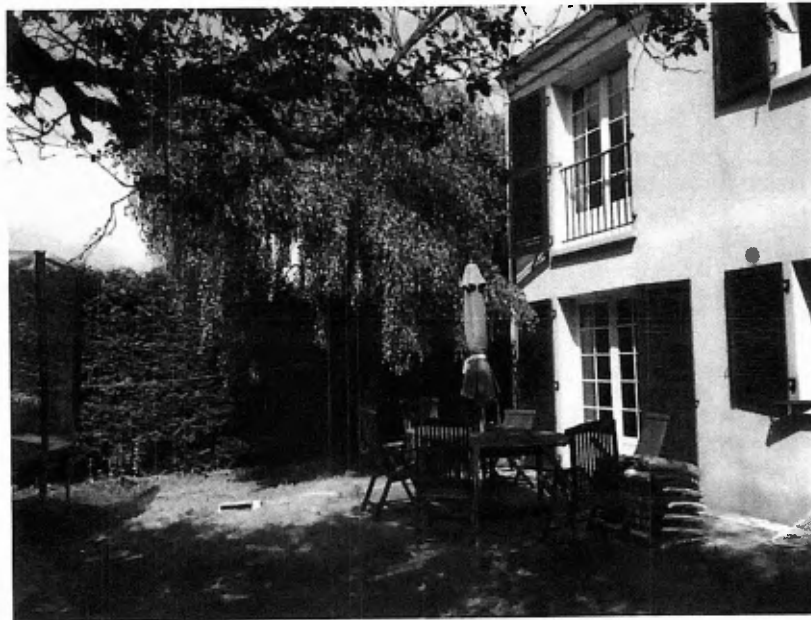
L'accès depuis la rue se fait depuis un portail. Une allée dessert le garage et une autre la pelouse. Pour le reste l'extérieur est composé de pelouse.



Un pignon est mitoyen avec la maison voisine, l'autre jouxte une voie gazonnée donnant accès à la partie arrière. Cette partie reçoit un petit abri.



L'arrière est composé d'une terrasse ainsi que d'une pelouse recevant des arbres.





OCCUPATION DES LIEUX

Selon les déclarations de Monsieur [REDACTED] les lieux sont donnés à bail à Madame Juha [REDACTED] pour un loyer mensuel de 400,00 euros.

CHAUFFAGE :

Chaudière individuelle gaz naturel

ASSURANCE :

GENERALI selon déclaration de Monsieur [REDACTED]

TAXES DIVERSES

- Taxe d'habitation
- Taxe d'habitation

SUPERFICIE TOTALE DES LIEUX

Surface habitable : 160 m²

Surface totale : 361 m²

DIAGNOSTIQUE AMIANTE

Il a été procédé au diagnostic amiante.

Le rapport complet du diagnostiqueur est annexé au présent procès-verbal de description.

DIAGNOSTIQUE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES

Il a été procédé au diagnostic de performances énergétiques.

Le rapport complet du diagnostiqueur est annexé au présent procès-verbal de description.

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Il a été procédé à la recherche des risques naturels et technologiques.

Le rapport complet du diagnostiqueur est annexé au présent procès-verbal de description.

ETATS DES RISQUES RELATIFS A L'INSTALLATION ELECTRIQUE

Il a été procédé à la recherche des risques relatifs à l'installation électrique.

Le rapport complet du diagnostiqueur est annexé au présent procès-verbal de description.

DIAGNOSTIQUE TERMITES

Il a été procédé à la recherche des risques relatifs aux termites.

Le rapport complet du diagnostiqueur est annexé au présent procès-verbal de description.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Dont Acte.

Maître Thomas LESNÉ

